



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

effectifs de personnel
Question écrite n° 49385

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la suppression drastique des postes relatifs à l'enseignement physique et sportif. En effet, dans le cadre du budget 2009, c'est environ 13 000 postes qui devraient être supprimés, ce qui induit pour l'ensemble du secteur scolaire une disparition programmée de nombreuses activités sportives. En conséquence, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour pérenniser les emplois d'éducation physique et sportive qui complètent de manière efficiente l'enseignement général.

Texte de la réponse

Les recrutements de personnels enseignants prévus dans le cadre des concours visent à satisfaire les besoins d'enseignement. Pour déterminer le besoin en enseignants, le calibrage des concours se fonde en particulier sur l'analyse des départs en retraite, des prévisions d'effectifs d'élèves ainsi que des éventuelles évolutions pédagogiques. À la rentrée 2005, 615 enseignants titulaires étaient en sureffectif. La proportion des enseignants en sureffectif en EPS était alors supérieure à celle observée dans l'ensemble des disciplines. Pour mettre en adéquation les besoins d'enseignement et le nombre de professeurs d'EPS, les recrutements ont été ajustés mais la place reconnue à cet enseignement a conduit à maintenir au plan national les recrutements prévus pour la session 2009 au même niveau que pour les sessions précédentes, ce qui témoigne d'un effort important.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49385

Rubrique : Éducation physique et sportive

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 mai 2009, page 4769

Réponse publiée le : 16 juin 2009, page 5882